

Paramétrer une session remplaçant

Gestion des remplaçants

Le cahier des charges 1.40 permet désormais aux remplaçants de faire des feuilles de soins électroniques avec leur propre carte de professionnel de santé.

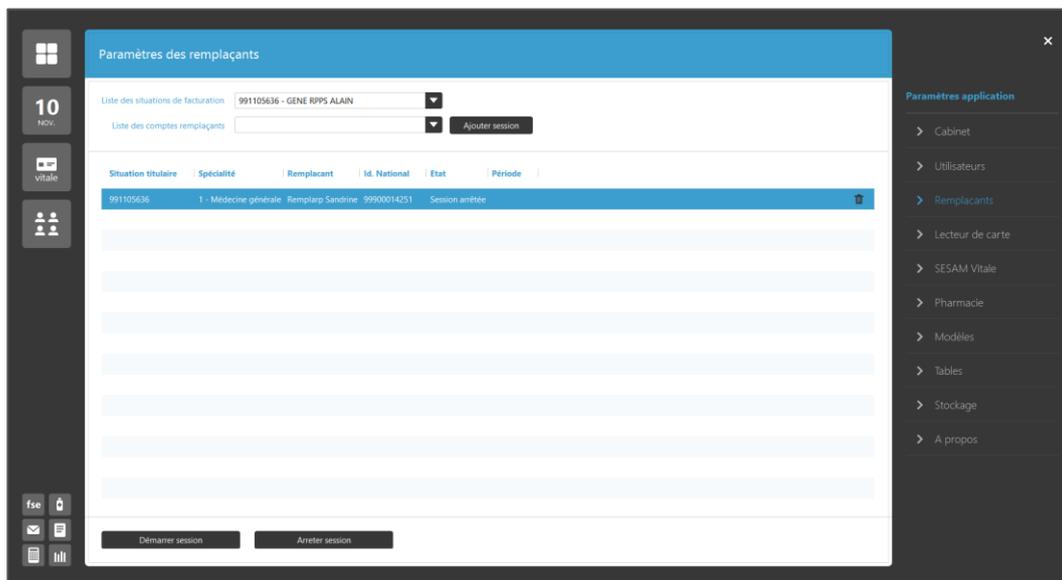
Avant de quitter son lieu de travail, le professionnel de santé titulaire active une session de remplacement en indiquant qui va le remplacer. Puis le remplaçant peut effectuer des FSE et les télétransmettre avec sa propre CPS et, à son retour, le professionnel de santé titulaire désactive la session de remplacement.

- Vous devez en premier lieu créer un nouvel utilisateur dans le cabinet, qui sera associé à la carte professionnelle du remplaçant. Pour se faire, allez dans les paramètres application > menu "Utilisateurs" > "Créer depuis carte CPS".

Création de la session remplaçant

Le titulaire du logiciel DrSanté doit préparer son cabinet pour recevoir le remplaçant. Ouvrez bien le cabinet avec votre utilisateur puis allez dans les paramètres

-
-  **A.** Ouvrez le cabinet avec votre utilisateur « titulaire ».
 - B.** Allez dans les paramètres application > menu « Remplaçants ». Dans la liste des situations de facturation, sélectionnez votre numéro de facturation. Puis, dans la liste des comptes remplaçants, sélectionnez le compte remplaçant.
 - C.** Cliquez sur le bouton « Ajouter session ». Un message apparaît vous confirmant que la session de remplacement a bien été ajoutée.
-



Activation de la session de remplacement

Toujours dans la fenêtre "Paramètres des remplaçants", sélectionnez la session puis cliquez sur "Démarrer session".

Dans la fenêtre suivante, vous avez le choix entre :

"Tous les jours de la semaine"

"Les jours suivants" (avec cases des jours à cocher)

Sélection d'une période (à partir du -> jusqu'au)

Activation session remplacement

Titulaire GENE RPPS ALAIN

Remplaçant Remplarp Sandrine

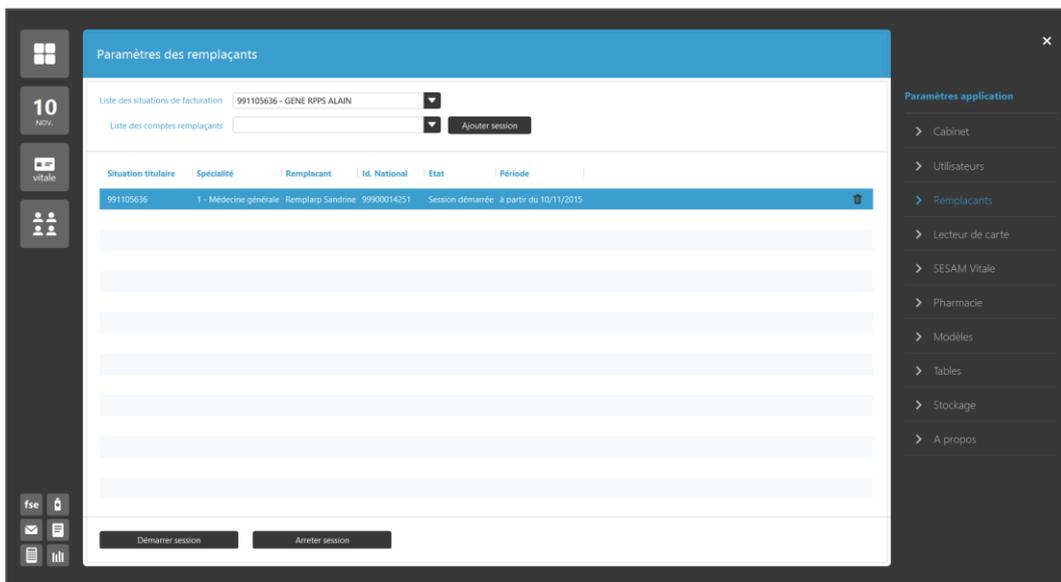
Tous les jours de la semaine
 Les jours suivants :

Lundi
 Mardi
 Mercredi
 Jeudi
 Vendredi
 Samedi
 Dimanche

A partir du :

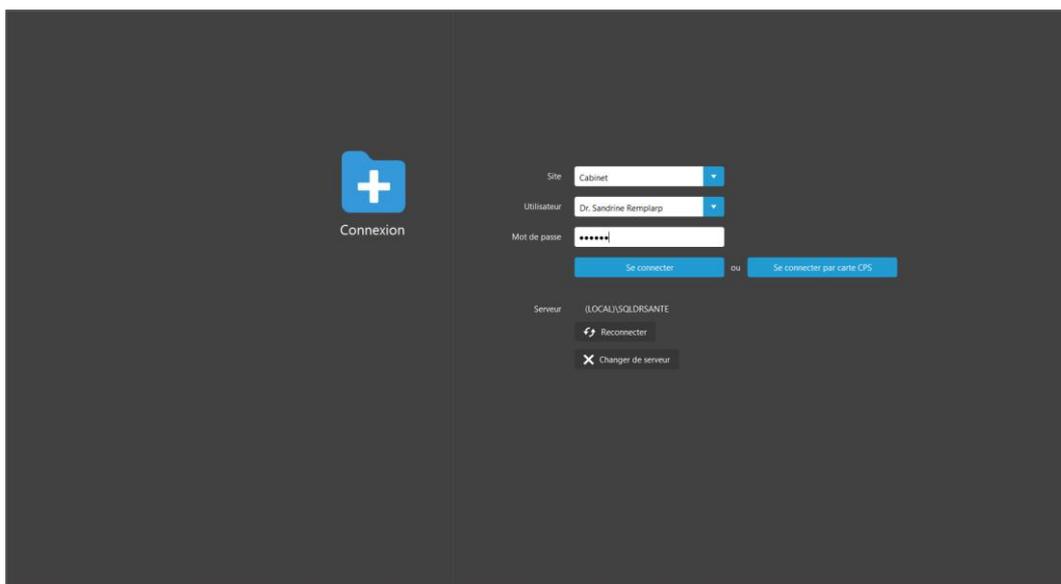
jusqu'au :

Après avoir cliqué sur "Valider", vous voyez dans la colonne "Etat" que la session est démarrée à partir de telle date.

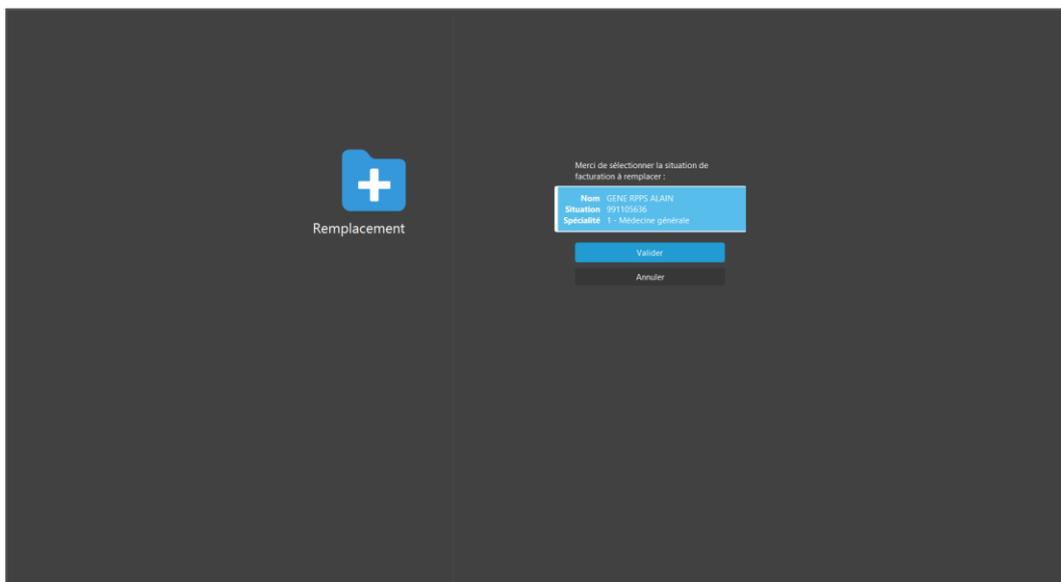


Ouverture de la session du remplaçant

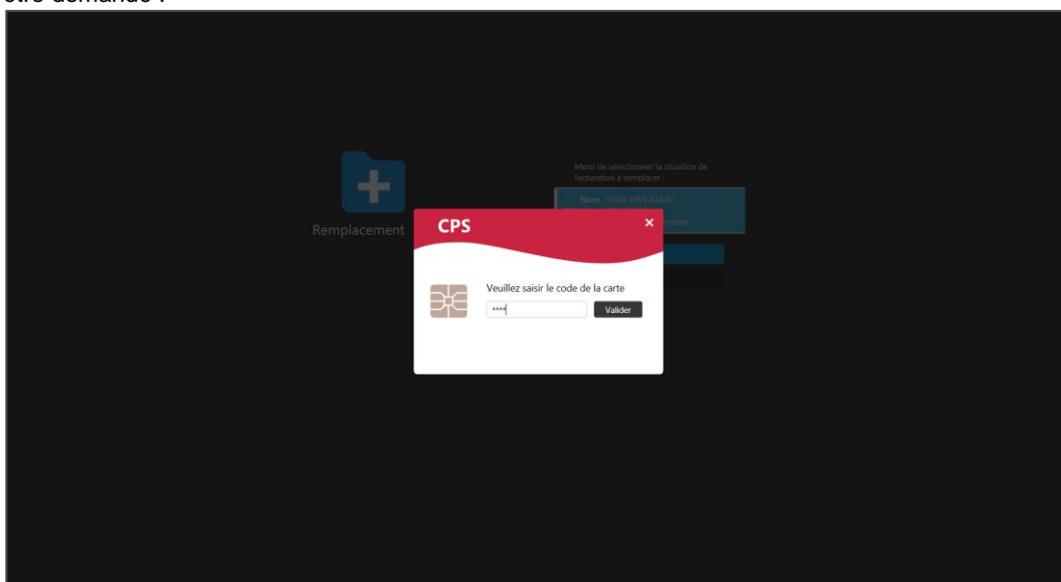
Le remplaçant doit à son tour agir sur le cabinet et ouvrir sa propre session.



Après avoir cliqué sur "Se connecter", l'utilisateur remplaçant pourra sélectionner la situation de facturation à remplacer puis cliquer sur "Valider" :



A partir de là, il est important que le remplaçant ait inséré sa carte dans le lecteur car le code va lui être demandé :



L'impact dans DrSanté

En création FSE, le remplaçant voit ces informations :

Médecin Alain Gene rpps ▲

spécialité	Médecine générale
facturation	99110563 6
remplaçant	REMLARP SANDRINE (999000142)

Après création de la FSE, dans le module Télétransmission, la FSE apparait avec le profil de facturation du praticien titulaire.

Lorsque le remplaçant télétransmet les FSE, ce sont les paramètres de télétransmission du praticien titulaire qui sont utilisés.

Au niveau de la recette associée à une FSE, la recette est affichée au nom du remplaçant.

Au niveau des statistiques, la répartition des feuilles de soins par type sera gérée vis-à-vis du numéro de facturation du praticien titulaire.

La répartition des actes par type sera gérée elle par utilisateur donc vis-à-vis de l'utilisateur remplaçant.

Désactivation de la session de remplacement

A son retour, le professionnel de santé titulaire peut désactiver la session de remplacement.

-
-  **A.** Ouvrez le cabinet avec votre utilisateur « titulaire ».
 - B.** Allez dans les paramètres application > menu « Remplaçants ». Sélectionnez la session à désactiver puis cliquez sur « Arrêter session »
 - C.** L'état de la session a cet état : « Session arrêtée ».
 - D.** Remarque : Vous pouvez également supprimer une session en cliquant sur le pictogramme de la corbeille qui apparait en bout de ligne de la session remplaçant.
-